

Quel avenir pour la planification pénitentiaire de Maudet?

SAMEDI 06 OCTOBRE 2012

[Amit Juillard](#) [1] [Suivez ses écrits](#) [2]



SÉCURITÉ • Le projet est sur la table du Conseil d'Etat. Son coût s'élèverait à 300 millions de francs et un nouveau bâtiment à Champ-Dollon serait envisagé.

Les options de publication

Non

Journaliste:

Amit Juillard

Le conseiller d'Etat en charge de la Sécurité, Pierre Maudet, a présenté mercredi soir ses intentions en matière de planification pénitentiaire, comme l'annonçait Le Temps dans son édition de jeudi. Déposé mi-septembre au Conseil d'Etat, le projet comporterait, notamment, la construction d'une nouvelle prison à Champ-Dollon et une uniformisation des statuts des gardiens. Problème: le plan, trop cher – 300 millions selon la Tribune de Genève –, serait recalé par le Conseil d'Etat. Ce dernier ne souhaite pas communiquer. «Ce plan ambitieux n'est pas retoqué par le Conseil d'Etat, il est en examen», se contente de déclarer Laurent Forestier, porte-parole du Département de la sécurité. Mais il se refuse à commenter en détail.

Mercredi soir, devant l'ensemble du personnel des prisons, le magistrat a exposé ses intentions pour l'avenir du système pénitentiaire genevois. «Il a dévoilé sa volonté de construire une nouvelle prison. Il a repris le plan pénitentiaire préexistant et lui a donné un nouvel élan. Il s'est montré cohérent au vu de la surpopulation des prisons. Il souhaite que les projets aboutissent entre 2014 et 2016», raconte Christian Antonietti, président de l'Union du personnel du corps de police (UPCP), présent lors de la séance. Reste que ce délai est trop long pour Pierre-Alain Dufey, vice-président de l'UPCP: «Monsieur Maudet veut mener une politique sécuritaire, qui signifie plus d'arrestations. Jusque-là, comment va-t-on accueillir les nouveaux détenus?»

Financement à trouver

Concrètement, le conseiller d'Etat aurait affirmé son désir de voir la construction de Champ-Dollon 2 – représentant 400 à 500 places de détention supplémentaires – mais également celle de La Brenaz 2 – 100 places supplémentaires. Le magistrat voudrait également augmenter la capacité de détention administrative de 20 à 50 places, notamment en transférant des mineurs de l'établissement de La Clairière – situé à côté du centre administratif de Frambois – à la prison de Favra.

Mais voilà, le financement d'un tel chantier reste à trouver et les visions politiques sur la manière d'y arriver divergent (lire ci-dessous). Toutefois, selon la Tribune de Genève, le budget du Département de la sécurité aurait été augmenté de 10 millions de francs, dont 6 millions seraient alloués à la nouvelle planification pénitentiaire. «Sur cette question, nous vivons constamment le même mauvais scénario. Dans un premier temps, par anticipation, on donne une impulsion. S'ensuivent des problèmes budgétaires, puis une mise en place réactive, dans l'urgence», constate Christian Antonietti.

Inquiétudes syndicales

Pierre Maudet, a également annoncé au personnel vouloir uniformiser le statut des gardiens de prison. Dans le canton, les surveillants de Champ-Dollon sont mieux lotis que ceux des plus petits établissements. Une harmonisation qui inquiète le syndicat. «Nous ne voulons pas de nivellement par le bas. Mais nous ne pourrions être réellement soucieux que lorsqu'il y aura du concret. Pour l'heure, nous n'avons été conviés à aucune discussion», explique Christian Antonietti. Pourtant, selon Frédéric Hohl, député libéral-radical, l'équilibrage des conditions des gardiens ne se fera pas vers le haut: «C'est par la définition d'un juste milieu qu'il sera obtenu.» Cependant, ces mesures ne toucheraient que le nouveau personnel, dont l'enrôlement sera nécessaire en cas de mise en œuvre du projet. Face à cet état de fait, Pierre-Alain Dufey, gardien de prison de métier, pose une question: «Quelles tensions devons nous affronter lorsque les nouveaux gagneront moins que les anciens? Et dire que nous avons déjà de la peine à recruter du personnel...»

Journaliste 2:

ÉRIC LECOULTRE

Réactions

Renaud Gautier (PLR)

«Si le Conseil d'Etat refuse le projet, cela démontre qu'il n'est pas à l'écoute de la population. Nous sommes dans une situation de crise grave et le sentiment d'insécurité des gens requiert une réponse. L'exécutif refuse tout simplement de faire des choix alors que c'est son rôle. On pourrait facilement trouver le financement d'un tel projet si les investissements actuels, tels que le CEVA, étaient, par exemple, étalés dans le temps. Le gouvernement dit que tout ce qu'il a commencé, il va le terminer. Quand on a moins d'argent, il faut simplement regarder les vraies priorités.»

Frédéric Hohl (PLR)

«L'intervention de Pierre Maudet face au personnel des prisons est très adroite car elle met le débat sur la place publique. Il souhaite que l'on accélère la mise en œuvre d'un plan existant déjà. C'est une bonne chose. Il faut également souligner que le Conseil d'Etat n'a pas refusé le texte mais est justement en train d'en discuter. Si l'on regarde l'état des finances actuelles du canton, il ne me semble pas raisonnable de dépenser près d'un milliard dans le nouveau dépôt TPG. Nous sommes malheureusement déjà trop dans l'urgence sur le dossier carcéral.»

Roger Deneys (PS)

«Pour ce qui est des enfermements administratifs, nous ne sommes pas pour une augmentation du nombre de places. Par contre, nous sommes pour un agrandissement de la prison de Champ-Dollon. Cependant, cela comporte un coût et il faut pouvoir se donner les moyens de sa politique. Ce n'est pas en baissant les impôts qu'on y parvient. Certains souhaitent sacrifier la formation, les transports et la santé pour cela. Pas nous. C'est assez judicieux, de la part de Pierre Maudet, de prendre le public à témoin, mais cela donne l'impression d'un manque de sérieux à l'exécutif.»

Christian Bavarel (Les Verts)

«La politique du PLR est incohérente. D'un côté, on nous parle de création de places en prison, mais de l'autre, on ne vote pas les augmentations de recettes proposées par le Conseil d'Etat. La majorité de droite va à l'encontre d'un gouvernement de droite. Elle se plaint qu'il n'y a plus de moyens, mais dans la foulée, elle subventionne les assurances-maladie complémentaires et ne taxe pas les collectionneurs de Picasso. La surcharge carcérale est très préoccupante, mais le PLR doit choisir.»

[Genève\(7859\)](#) [3][Conseil d'etat\(73\)](#) [4][Sécurité\(23\)](#) [5][Amit juillard\(19\)](#) [6]